

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 juillet 2026

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents : GROSCHE MC (Maire) - MACHIN J-M (1^{er} Adjoint) – DUCREUX Nicole (2^{ème} adjoint) - MÔME Christian (3^{ème} Adjoint) –

BOURGEOIS J - GERVAIS G – GERARD D – BRANLARD D- PRIMARD E – PIN C–CHAMBERLAND P – CESARI Béatrice – BILLAUD Nicolas – BARD Christelle - JOLLY Martine

Absents : /

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le devis de la société PBI concernant le remplacement du photocopieur de la mairie pour un montant de 5621€ TTC. L'actuel photocopieur présentant des signes de défaillance avec d'importants frais de réparation en perspective.
- Concernant la rénovation de l'électricité de l'ancien local des cantonniers et l'équipement du nouveau, le conseil municipal a décidé d'approuver le devis de l'entreprise Michel Montes s'élevant à 13 050€ TTC.
- Décide de confier le remplacement de deux portes de l'école à l'entreprise Thierry Lebegue pour un montant de 8 324,00€ TTC. L'entreprise Maugey ayant fait une proposition à 8 400,00€ TTC
- Décide d'accepter la proposition de l'ONF de déposer directement les factures sur le système Chorus Pro (dépôt et réception de factures réservé aux collectivités) sans passer par la commune.
- Décide de continuer à proposer la gratuité du loyer à l'épicerie comme c'était le cas depuis son ouverture en 2015 (2 abstentions et 13 pour).

Le 10 juillet 2026

Le Maire,



Marie-Christine GROSCHE